

# Plan de continuité pédagogique

Année Scolaire 2021-2022

---

*Guide à destination des personnels, des parents et des élèves*

## Préambule

Cher(e)s collègues, cher(e)s parents, cher(e)s élèves,

Vous trouverez à suivre le plan de continuité arrêté pour le lycée Renaudeau. Celui-ci s'appuie sur les réflexions des personnels, les retours des usagers et les protocoles sanitaires communiqués par le gouvernement.

Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel.

Ils s'engagent à ne pas mettre leurs enfants au lycée en cas de fièvre (38 °C ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la COVID-19 chez l'élève ou dans sa famille.

De même, les élèves ayant été testés positifs au COVID, ou dont un membre du foyer a été testé positif, ou encore identifiés comme contact à risque ne doivent pas se rendre dans l'établissement scolaire (sauf exceptions prévues par les autorités sanitaires pour les contacts à risque).

Ils en informent le chef d'établissement.

Les personnels doivent s'appliquer les mêmes règles. Les situations s'apprécient selon le niveau de vaccination.

L'accès des accompagnateurs aux bâtiments scolaires doit se limiter au strict nécessaire et se faire après nettoyage et désinfection des mains. Le port du masque est requis selon les mêmes modalités que celles applicables aux personnels et aux élèves.

# 1 : ANNEE SCOLAIRE 2021-2022 : PROTOCOLE ET CADRE DE FONCTIONNEMENT

COVID-19

## ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022 PROTOCOLE ET CADRE DE FONCTIONNEMENT

Le passage d'un scénario à un autre est arrêté en fonction du contexte sanitaire général apprécié par territoire et au vu de l'avis des autorités de santé.

	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3	NIVEAU 4
<b>Doctrine d'accueil</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cours en présentiel en école primaire</li> <li>• Cours en présentiel au collège</li> <li>• Cours en présentiel au lycée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cours en présentiel en école primaire</li> <li>• Cours en présentiel au collège</li> <li>• Cours en présentiel au lycée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cours en présentiel en école primaire</li> <li>• Cours en présentiel au collège</li> <li>• <b>Hybridation au lycée selon le contexte local</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cours en présentiel en école primaire</li> <li>• <b>Hybridation pour les élèves de 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> avec jauge à 50 %</b></li> <li>• <b>Hybridation au lycée avec jauge à 50 %</b></li> </ul>
<b>Protocole sanitaire</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains</li> <li>• Port du masque obligatoire en intérieur pour les personnels et <b>les élèves à compter du collège</b> (droit commun en extérieur)</li> <li>• <b>Limitation des regroupements importants</b></li> <li>• Désinfection des surfaces fréquemment touchées <b>une fois par jour</b> et des tables du réfectoire après chaque service</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains</li> <li>• Port du masque obligatoire en intérieur pour les personnels et <b>les élèves à compter de l'école élémentaire</b> (droit commun en extérieur)</li> <li>• <b>Limitation du brassage par niveau obligatoire</b></li> <li>• Désinfection des surfaces les plus fréquemment touchées <b>plusieurs fois par jour</b> et des tables du réfectoire après chaque service</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains</li> <li>• Port du masque obligatoire <b>en intérieur et en extérieur</b> pour les personnels et les élèves à compter de l'école élémentaire</li> <li>• Limitation du brassage par niveau obligatoire <b>et par classe pendant la restauration dans le 1<sup>er</sup> degré</b></li> <li>• Désinfection des tables, des surfaces les plus fréquemment touchées <b>plusieurs fois par jour</b> et des tables du réfectoire, si possible, <b>après chaque repas</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains</li> <li>• Port du masque obligatoire <b>en intérieur et en extérieur</b> pour les personnels et les élèves à compter de l'école élémentaire</li> <li>• Limitation du brassage par niveau obligatoire <b>et par classe pendant la restauration dans le 1<sup>er</sup> degré</b></li> <li>• Désinfection des tables, des surfaces les plus fréquemment touchées <b>plusieurs fois par jour</b> et des tables du réfectoire, si possible, <b>après chaque repas</b></li> </ul>
<b>Activités physiques et sportives</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Pas de restriction</b> à l'exercice des activités physiques et sportives (APS)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Activités physiques et sportives autorisées en extérieur ainsi qu'en intérieur. En intérieur, absence de sports de contact et distanciation adaptée selon la pratique sportive</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Activités physiques et sportives autorisées en extérieur ainsi qu'en <b>intérieur pour les activités de basse intensité</b> compatible avec le port du masque et les règles de distanciation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Activités physiques et sportives autorisées <b>uniquement en extérieur et dans le respect d'une distanciation de 2 mètres</b></li> </ul>
<b>Protocole de contact-tracing</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Écoles</b> : fermeture de la classe dès le 1<sup>er</sup> cas et poursuite des apprentissages à distance</li> <li>• <b>Collèges et lycées</b> : <ul style="list-style-type: none"> <li>- les élèves contact à risque sans vaccination complète poursuivent pendant 7 jours leurs apprentissages à distance</li> <li>- les élèves contact à risque justifiant d'une vaccination complète poursuivent les cours en présentiel</li> </ul> </li> </ul>			



[EDUCATION.GOUV.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.education.gouv.fr/info-coronavirus)

Août 2021





3 : INFORMATION GENERALES

3.1. Deux ambitions :

- Maintenir le niveau général des élèves ;
- Avoir une attention particulière afin d'éviter du retard ou décrochage des élèves en situation de difficulté scolaire ou issus de milieux défavorisés pour lesquels l'école à la maison peut être complexe.

3.2. Trois leviers :

- Maintenir les liens : veiller à contacter l'élève régulièrement ;
- Partager des contenus pédagogiques de manière coordonnée ;
- Organiser l'aide aux parents pour le suivi du travail des élèves.



## 4 : PROCEDURE PROFESSEUR PRINCIPAL

### Le lycée est fermé. Je garde le lien avec mes élèves Situation d'enseignement à distance

#### 4.1. Avant la fermeture

##### **ANTICIPER – S'ORGANISER POUR ASSURER UNE CONTINUITE PEDAGOGIQUE :**

- Je m'assure que les élèves et les parents sont en possession de leurs codes de connexion PRONOTE ;
- Je m'assure que les élèves ont reçu une formation sur l'usage de PRONOTE ;
- J'informe les usagers des modalités de continuité pédagogique, selon les situations :
  - PRONOTE = Plan de travail
  - IT'S LEARNING = Plateforme d'enseignement hybride
  - Ma Classe à la Maison = Classe virtuelle
- Je conserve la liste des élèves, des parents et leurs coordonnées (téléphone, courriel...);
- J'établis un diagnostic de l'équipement et des connexions des élèves dont je suis responsable, je le partage avec la direction et l'équipe pédagogique ;
- Je vérifie que les élèves savent numériser et envoyer un document.

##### **PENSER UN DISPOSITIF POUR LES ELEVES NE DISPOSANT PAS DE SOLUTION NUMERIQUE :**

- En relation avec la direction, je recherche des solutions (drive, prêt de matériel...).

##### **S'HARMONISER ENTRE LES DISCIPLINES ET SE REPARTIR LES TACHES :**

- Planifier et coordonner les temps de visio sur la semaine entre les professeurs : je communique ces éléments aux CPE et aux personnels de direction référents.

#### 4.2. A la fermeture

##### **ACCOMPAGNER L'APPRENTISSAGE PAR DES MODALITES ADAPTEES ET DEFINIES EN AMONT :**

- Je garde le contact avec les élèves, les parents, la direction, le CPE référent du niveau ;
- J'informe les familles et les élèves de la planification définie avant la fermeture ou de l'organisation des classes virtuelles ;
- Je fais un suivi régulier du travail des élèves et je mesure la charge de travail globale des élèves ;
- Je signale rapidement aux CPE et à la direction les élèves décrocheurs ;
- J'assume un rôle d'accompagnement des élèves à l'orientation (vigilance sur les dates butoirs de Parcoursup, choix d'enseignement de spécialité...).



### Le lycée est fermé. Je garde le lien avec mes élèves Situation d'enseignement à distance

#### 5.1. Avant la fermeture

##### **JE VERIFIE LES ADRESSES MAILS DES ELEVES :**

- Recenser les moyens de communication des élèves ;
- Identifier les accès individuels.

##### **J'ENTREPRENDS DES ACTIONS PREALABLES :**

- Demander à réactiver la fonction discussion des élèves (PRONOTE) ;
- Créer un groupe par classe pour simplifier la communication sur IT'S LEARNING ;
- Indiquer aux parents et aux élèves les moyens de restituer les devoirs (notés ou pas) ainsi que le format exigé par l'équipe pédagogique (PDF, WORD...) en proscrivant si possible le format photo (JPEG...);
- Assurer la continuité pédagogique en affichant le contenu du dernier cours en présentiel ;
- Rappeler de consulter Pronote deux fois par jour ;
- Donner le travail pour la semaine afin que les élèves puissent s'organiser.

#### 5.2. A la fermeture

##### **PRONOTE :**

- Si l'élève ne rend pas ses devoirs : je le signale aux PP, aux CPE et à la direction qui se chargeront de contacter les familles ;
- Je transmets les cours et les consignes.

##### **J'IDENTIFIE LES ABSENTEISTES :**

- Le PP prend contact directement avec les élèves concernés (pendant l'heure de vie de classe).

**CONCERNANT LES ELEVES SANS CONNEXION**, des actions seront menées en collaboration avec l'équipe de direction pour permettre une continuité pédagogique.

**ACCOMPAGNER LE TRAVAIL INDIVIDUEL DE L'ELEVE ;**

**PENSER LES ACTIVITES ET LES TRAVAUX DES ELEVES ;**

**ANTICIPER LE SUIVI DES ELEVES ;**

**EVALUER LES PROGRES DES ACQUIS DES ELEVES ;**

**PROPOSER DES AIDES POUR LA DIFFICULTE SCOLAIRE.**

**Le lycée est fermé.  
Situation d'enseignement à distance**

6.1. Avant la fermeture

- Je vérifie d'être en possession des codes PRONOTE, IT'S LEARNING et s'assurer d'en maîtriser l'utilisation (si non, alerter le PP) ;
- Je m'assure d'avoir transmis un numéro de téléphone opérationnel et une adresse email valide afin de faciliter les contacts ;
- Je préviens le CPE référent, le PP, si je ne dispose d'aucune connexion Internet et/ou d'aucun outil informatique ;
- Je m'informe auprès de chaque professeur sur les moyens (les outils) qui vont être utilisés pour communiquer avec moi ;
- Si je ne dispose pas d'accès à internet et qu'aucune solution n'a été trouvée, je prends connaissance des lieux et dates de remise, des travaux à faire et je signale toute difficulté ;
- Je pense à récupérer tout mon matériel (clé USB, livres ...) stocké au lycée ;
- Je mets en œuvre la procédure mise en place par la direction dans le cadre de la situation liée au Coronavirus (comportant modalités de récupération des travaux : lieux, dates, téléphones et mails utiles, engagement à s'investir efficacement et à respecter les exigences ...).

6.2. A la fermeture

- Je viens récupérer les travaux déposés par les professeurs au lycée si je n'ai pas de connexion Internet ;
- Je consulte quotidiennement PRONOTE (en priorité), mon compte IT'S LEARNING ou autres outils de transmission des travaux à faire ;
- J'organise, je planifie des plages de travail à la maison ;
- Je me connecte aux heures de visio prévues ;
- Je fais et je remets le travail demandé en temps et en heure ;
- Je signale immédiatement au CPE référent, au PP ou au professeur de la matière, tout problème de connexion, d'organisation, toutes difficultés personnelles empêchant la réalisation des travaux programmés ;
- Si je suis délégué de classe, je relaye toutes les informations utiles au professeur principal et au CPE concernant mes camarades de classe.



### Le lycée est fermé. Situation d'enseignement à distance

#### 7.1. Avant la fermeture

- J'informe le lycée pour tout changement dans mes coordonnées (téléphone, adresse, email...) :

**Mettre à jour ses coordonnées.**

- J'informe le lycée en cas de test COVID positif, de cas contact ou de symptômes :

**Prévenir d'un cas de COVID positif.**

- Je me tiens informé des solutions que le lycée pourra proposer durant les périodes de fermeture de l'établissement (accès aux salles informatiques, dépôt et récupération des devoirs en papier, tutorat...) en consultant régulièrement le site de l'établissement ainsi que la messagerie IT'S LEARNING.

#### 7.2. A la fermeture

- Je vérifie que mon enfant possède des conditions de travail adaptées à l'enseignement à distance : Matériel informatique, connexion Internet, endroit calme...
- **EN CAS DE DIFFICULTES**, je contacte le lycée pour bénéficier de mesures adaptées (accès à une salle informatique, dépôt et récupération des devoirs en papier, tutorat) :
  - **Numéro du lycée 02 41 49 21 60**
- Je consulte le site internet du lycée et PRONOTE pour les informations concernant la mise en place des enseignements(ouverture / fermeture, emplois du temps en cas d'hybridation, procédures administratives...);
- Je peux contacter le professeur principal et le CPE référent pour tout renseignement, en privilégiant les modes de communication par mail ou par PRONOTE ou par IT'S LEARNING.

### **Le lycée est fermé. Je garde le lien avec mes élèves Situation d'enseignement à distance**

Le conseiller Principal d'Education est un relais direct entre les professeurs, les élèves et les parents.

Pour une efficacité optimale, le CPE doit se donner tous les moyens et les outils pour informer et apporter son aide et son expertise aux élèves, avant, pendant et après la fermeture de l'établissement. L'objectif est de garder le lien et de coordonner l'action des surveillants et de la vie scolaire.

#### 8.1. Avant la fermeture

- S'assurer que l'équipe des référents-classes est opérationnelle.
- S'assurer de la mise à jour des téléphones et courriel des AED.
- S'assurer de la mise à jour des téléphones, PRONOTE et courriel des élèves.
- Recenser les élèves en difficultés technologiques.

#### 8.2. A la fermeture

- Coordonner les actions des AED en lien avec les professeurs, les parents et les élèves.
- Organiser l'accueil des élèves au lycée suivant le protocole sanitaire.
- Assurer le drive concernant la boîte aux lettres du lycée.
- Suivi de l'assiduité en lien avec les professeurs.
- Repérer les élèves en difficulté numérique pour y remédier.
- Maintenir le lien avec les parents.
- Maintenir le lien avec PsyEN, infirmière ou assistante sociale selon les difficultés repérées.